



Présidence de la République de Madagascar

A gauche, le Président Marc Ravalomanana, Chef suprême des armées malgaches mettant les galons à un sortant de l'Académie militaire d'Antsirabe; à droite le Colonel Franck Reignier, attaché de défense près l'Ambassade de France d'Antananarivo et chef de la Mission de coopération militaire et de défense

Renommée pour être le « Vichy » malgache et par son Académie militaire ainsi que son école formant les sous-officiers malgaches (ENSOA), la ville d'Antsirabe, à quelque 170 km au sud d'Antananarivo vient de recevoir un appui très conséquent témoignant de la volonté de la France d'œuvrer au profit du développement de Madagascar et, plus particulièrement, de ses forces armées.



La gare d'Antsirabe

Aux environs d'Antsirabe, au lieu dit Tandrokombly, l'ENSOA -qui disposera d'une ferme-école destinée à former les sous-officiers moniteurs agricoles de l'armée malgache-, a eu lieu la pose de la première pierre d'un bâtiment d'une valeur de 118 millions d'Ariary qui permettra aux stagiaires de suivre leur formation dans d'excellentes conditions. La réalisation de cette ferme-école revêt également une importance particulière dans le cadre de la mise en oeuvre du Service Militaire d'Action au Développement (SMAD). C'est en effet à Tandrokombly que seront formés les futurs moniteurs agricoles du SMAD. Dans le camp Michelier, à Antsirabe, deux standards téléphoniques ont été installés. Ils permettront à l'encadrement des écoles de communiquer rapidement et efficacement, malgré les élongations importantes liées à

l'implantation de l'infrastructure. Ces liaisons téléphoniques utiliseront une technologie de pointe : la « voix sur IP », autrement dit une technique de téléphonie identique à celle utilisée sur internet, mais dont les informations transiteront par ondes radio. Pour ces liaisons, la coopération militaire française a investi 197 millions d'Ariary. Enfin, la dernière inauguration concerne la réhabilitation de trois bâtiments destinés à accueillir des élèves sous-officiers ou des sous-officiers en stage. Ces bâtiments ont reçu une dotation en mobilier neuf et pourront ainsi accueillir 80 personnes dans de très bonnes conditions de confort. 80 millions d'Ariary ont été investis dans cette opération. Ces sommes importantes dépensées au profit des écoles d'Antsirabe ne représentent pourtant qu'une faible partie des réalisations financées par la coopération militaire française à Madagascar. En effet, d'importants investissements ont été réalisés à la SEMIPI de Fianarantsoa, à l'école d'état-major et au cours de perfectionnement des officiers (ces deux écoles étant localisées à Fiadanana Antananarivo), ou encore au profit d'autres sites d'instruction (Centre d'Instruction Technique de l'Armée Malagasy de Soanierana).

Tous ces projets, et l'investissement financier et humain qu'ils représentent, témoignent de la volonté de la France d'œuvrer au profit du développement de Madagascar et, plus particulièrement, de ses forces armées. La coopération militaire et de défense Puisque nous y sommes, madagate.com vous invite à en savoir plus sur la coopération militaire de la France.



De nos jours, la coopération militaire et de défense est une composante incontournable de l'action diplomatique de la France. Son intégration au sein du ministère des Affaires étrangères, au cœur de la Direction générale des affaires politiques et de sécurité, traduit un souci de cohérence dans la conduite de l'ensemble des actions de coopération bilatérale mais aussi multilatérale, et lui permet de participer activement à l'élaboration de la politique de la France. Composée de diplomates et de militaires, elle travaille en étroite concertation avec le Ministre de la Défense. Elle propose une coopération structurelle, complémentaire d'une coopération opérationnelle menée par l'Etat-major des armées, les différentes armes et la gendarmerie. En Afrique, la Direction de la coopération militaire et de défense (DCMD) se concentre sur des projets définis en partenariat, privilégiant autant que possible une approche régionale ou sous-régionale, au travers d'écoles et de centres de formation, dans le domaine du maintien de la paix, du renforcement de l'Etat de droit et de la sécurité intérieure.

Cette coopération s'ouvre aux pays anglophones et lusophones. Une politique : le partenariat La DCMD a pour ambition de développer des projets définis en concertation avec chaque pays bénéficiaire sur la base d'un partenariat, afin d'atteindre un objectif fixé d'un commun accord, qu'il s'agisse de la création d'une école ou de la mise en place d'un plan de formation pluriannuel, comme l'organisation d'une coopération entre deux forces armées. Cette idée de partenariat est essentielle : dans un esprit de responsabilité, l'objectif est bien de passer d'une

coopération de substitution à une relation d'égalité avec le partenaire. Ce partenariat est aussi européen, et a vocation l'être davantage dans les années venir, pour développer des coopérations novatrices où le partage des responsabilités et des moyens peut être le gage d'une efficacité accrue. Objectifs La coopération militaire et de défense vise aujourd'hui à garantir la stabilité des pays partenaires, condition essentielle leur développement, tout en soutenant l'extension de l'influence française dans le monde. Elle s'efforce entre autres : de favoriser la préservation de l'Etat de droit, des libertés individuelles et des droits de l'homme ; d'optimiser les structures, l'outil de défense et de sécurité ; de privilégier la réflexion et l'action en commun pour optimiser l'emploi des structures de défense ; de promouvoir le modèle militaire et de sécurité français : de soutenir les exportations d'équipements militaires français ; d'assurer l'enseignement du français en milieu militaire. Synthèse :

Jeannot Ramambazafy